

Collectif anti gare de la Mogère  
M. Michel JULIER  
22 rue Meyrueis  
34000 Montpellier

portable : 06.83.83.37.40  
e-mail : garetgv@free.fr  
site internet : <http://garetgv.free.fr>

Montpellier, le 7 juillet 2016

Mme la Présidente, Carole DELGA  
Hôtel de Région Occitanie  
22, boulevard du Maréchal-Juin  
31406 Toulouse Cedex 9

**LETTRE (ouverte) RECOMMANDÉE A/R**

**Objet : Subvention de 4 M€ pour le prolongement du tram L1 vers la gare de la Mogère**

Madame la Présidente,

Nous vous demandons par la présente de surseoir à la signature prévue le 11 juillet prochain du contrat triennal avec la Métropole de Montpellier, qui doit voir votre Région s'engager à hauteur de 4 M€ pour le prolongement jusqu'à la gare de la Mogère de la ligne 1 du tramway de Montpellier.

Alors que la Région suspend ses versements à la gare de la Mogère, et dit attendre d'avoir des réponses claires concernant l'exploitation possible de cette gare et du CNM (contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier), elle débloque des financements pour la raccorder au réseau de tramway: 4 M€, soit 10% du coût total du prolongement.

L'assemblée plénière du Conseil Régional, lors de sa séance du 24 juin 2016 qui a vu l'adoption du nouveau nom de la région, a également approuvé la signature d'un **contrat triennal entre la Région et la Métropole de Montpellier, que vous avez prévu de signer le lundi 11 juillet 2016**. Lors de la présentation en Conseil Régional, vous avez simplement mentionné une enveloppe de 11 M€ pour le tramway de Montpellier, sans plus de précision sur les projets subventionnés.

Or il s'avère que, dans cette somme, un montant de 4 M€ concerne le prolongement de la ligne de tram n°1 jusqu'à la gare de la Mogère :

- ✓ **Deux chapitres spécifiques relatifs aux enjeux de mobilité particuliers à la Métropole**
  - Dotation spécifique tramway avec un engagement régional total de 11 M€ au titre des projets tramway ligne 4, **prolongation de la ligne 1** et du projet de la ligne 5, sur un montant de 121 M€.
  - Dotation spécifique Déviation Est de Montpellier (DEM) avec un engagement régional total de 15 M€, qui complètent 15 M€ de contribution de la Métropole au projet, évalué à 45 M€.

*Extrait des éléments disponibles sur <http://garetgv.free.fr/page.php?actus-2016c/triennal>*

Il est regrettable qu'une telle décision n'aie pas été plus clairement explicitée lors des délibérations de l'assemblée régionale. En tout état de cause, le choix de financer un tel équipement, directement lié à la mise en service de la gare de la Mogère, constituerait un clair renoncement à votre promesse de suspendre les financements liés à ce projet en attendant que les États Généraux du Rail et de l'Intermodalité permettent d'établir ou d'infirmer sa pertinence et de clarifier ses conséquences pour l'ensemble des usagers du rail.

Nous vous demandons donc de ne pas mettre en œuvre cette signature annoncée, et de la joindre au fond du questionnement sur la pertinence de la gare de la Mogère.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations respectueuses,



Michel JULIER,  
pour le Collectif